



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 22 Juin 2016

Le Conseil communautaire s'est réuni à la Salle Polyvalente à Taintrux, le **Mercredi 24 juin 2016 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

Présents : *Anould* : Alain DEMANGE, Jacques HESTIN. *Ban-sur-Meurthe-Clefcy* : Sylvia DIDIERDEFRESSE. *Fraize* : Jean-Marie BARADEL, Marie-Christine BOURGARD, Jean-François LESNE, Jean-Pierre QUINANZONI. *Mandray* : Emmanuel LAURENT. *Plainfaing* : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. *Saint-Dié-des-Vosges* : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Jean-Louis BOURDON, Gina FILOGONIO, Françoise LEGRAND, Jacqueline THIRION, Nathalie TOMASI, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS, Fanny WAGNER. *Taintrux* : Jean-Luc DIEUDONNE, Annabelle SAYER.

Excusés ayant donné procuration : Michèle PERRIN (Anould) à Gina FILOGONIO, Dominique CHOBAUT (Saint-Dié-des-Vosges) à Françoise LEGRAND, Marc FRISON-ROCHE (Saint-Dié-des-Vosges) à Vincent BENOIT, Mustafa GUGLIU (Saint-Dié-des-Vosges) à Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER (Saint-Dié-des-Vosges) à Jacqueline THIRION, Caroline PRIVAT-MATTIONI (Saint-Dié-des-Vosges) à David VALENCE (de la délibération 2016-06-01 à 2016-06-08).

Excusée : Virginie THOMAS.

A été nommée secrétaire : Mme Fanny WAGNER.

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 29 ♦ Votants : 34

Date de la convocation : Jeudi 16 Juin 2016

2016/06/01 : Création d'un service mutualisé des Finances.

Le Conseil communautaire décide de créer le service mutualisé « Finances » à compter du 1^{er} Août 2016. Le Président ou son représentant est autorisé à signer les conventions à intervenir, qui régissent, notamment, les conditions d'emploi des agents concernés ainsi que les mécanismes financiers, et dit que les effets financiers résultant de la création du service commun des Finances pourront être pris en compte pour imputation sur l'attribution de compensation.

Vote à l'unanimité.

2016/06/02 : Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil communautaire décide de supprimer et de créer les postes suivants :

- 1 poste d'attaché à temps complet,
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste de rédacteur à temps complet,
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- 3 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet,

- 1 poste d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- 2 postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants principal à temps complet

- suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe,
- suppression d'un poste de rédacteur,
- suppression d'un poste de technicien,
- suppression d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe,
- suppression de deux postes d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe,
- suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants.

Vote à l'unanimité.

2016/06/03 : Convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges et la commune de Mandray.

Le Conseil communautaire autorise le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges au profit de la commune de Mandray.

Vote à l'unanimité.

2016/06/04 : Demande de classement de l'Office de Tourisme en catégorie II.

Le Conseil communautaire approuve le dossier de demande de classement en catégorie II présenté par l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges.

Vote à l'unanimité.

2016/06/05 : Modification des statuts de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

Dans la perspective de la création d'une Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2017 et afin d'en anticiper les incidences statutaires, le Conseil Communautaire modifie les statuts de la Communauté de Communes. Ces modifications concernent :

- précision complémentaire dans la compétence obligatoire "développement économique" : politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- ajout des compétences facultatives suivantes :
 - * organisation de la mobilité (transport),
 - * équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; actions par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire,
 - * politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que les dispositifs locaux de prévention de lutte contre la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville,
 - * protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Vote à l'unanimité.

2016/06/06 : Convention d'Objectifs et de Financement entre la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges et la Caisse d'Allocations Familiales pour la micro-crèche « les Renardeaux ».

Le Conseil communautaire approuve la convention d'objectifs et de financement entre la CCSDDV et la CAF des Vosges pour la micro-crèche « Les Renardeaux » sise à Saint-Léonard.

Vote à l'unanimité.

2016/06/07 : Projet de fusion par absorption de la Société d'équipement Vosgienne avec la SOLOREM.

Le Conseil communautaire autorise son représentant à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SEV à voter en faveur des résolutions concrétisant la procédure de fusion absorption par la SOLOREM.

Vote à l'unanimité.

2016/06/08 : Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration de la Société d'Équipement Vosgienne.

Le Conseil communautaire désigne Madame Jacqueline THIRION pour assurer la représentation de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges au sein du Conseil d'Administration de la SEV.

Vote à l'unanimité.

2016/06/09 : Dénomination de commune touristique pour l'ensemble du territoire.

Le Conseil communautaire autorise M. le Président à solliciter la dénomination de groupement de communes touristiques selon la procédure simplifiée prévue à l'article 3 du décret n° 2008-884 pour le territoire constitué des communes ci-après désignées : Anould, Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Fraize, Mandray, Plainfaing, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe, Taintrux.

Vote à l'unanimité.

2016/06/10 : Emplois saisonniers.

Le Conseil communautaire décide de créer trois emplois saisonniers à temps complet non permanent à savoir :

- deux emplois sur le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- un emploi sur le grade d'agent social de 2^{ème} classe.

Vote à l'unanimité.

2016/06/11 : Règlement intérieur de la micro-crèche « Les Renardeaux ».

Le Conseil communautaire adopte le règlement de fonctionnement de la micro-crèche « Les Renardeaux ».

Vote à l'unanimité.

2016/06/12 : Régime indemnitaire.

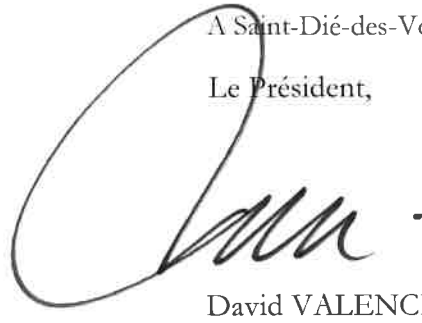
Le Conseil communautaire approuve les montants et coefficients maximum des primes et indemnités susceptibles d'être allouées aux agents des filières animation, sanitaire et sociale, et culturelle. Les montants attribués aux autres filières prises par délibération en date du 1^{er} juillet 2015 restent inchangés.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Saint-Dié-des-Vosges, le 29 Juin 2016,

Le Président,



David VALENCE

